

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU**

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Procurations :
Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absent : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été prévu le regroupement des écoles dans le centre du Bourg suite à la baisse des effectifs, dans le cadre de ce chantier une subvention DETR peut être sollicitée

Le coût global de ces travaux serait d'un montant de 1 541 000 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire ces travaux pour la demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2022).

Plan de financement prévisionnel :

L'estimation du montant des travaux est de	1 541 007 € HT
Demande subvention DSIL exceptionnelle obtenue à hauteur de 40,19 % :	619 657 €
Demandes subventions Département prévues : 13,27 % :	204 383 €
Demande subvention DETR 2022 13,27% :	204 383 €
Demande de subvention Région 13,27% :	204 383 €
Part communale (autofinancement ou emprunt) 20% :	308 201 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal :

- Accepte le plan de financement proposé ci-dessus,
- Sollicite une subvention DTER à hauteur de 18.85%
- Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour demander le maximum de subventions pour réaliser ces travaux,

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12
- absents : 3

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Objet :

**Demande de
subvention DETR
2022 pour l'école**

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude le
18 Novembre 2021 et
publication du 18
Novembre 2021

